



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Premier ministre : structures administratives

Question écrite n° 98471

## Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le Premier ministre sur la mission de préfiguration confiée à Thierry Lepaon, en vue de la création d'une nouvelle agence, l'Agence de la langue française. Il lui demande de bien vouloir fournir les explications suivantes à ce sujet. Premièrement, il souhaite savoir pourquoi cette mission n'a été révélée que par un communiqué de la secrétaire d'État à l'égalité réelle le 27 juillet 2016, alors que la lettre de mission est datée du 6 juin 2016 (comme indiqué dans la presse). Deuxièmement, il souhaite savoir pourquoi la création d'une nouvelle agence est envisagée, alors qu'il aurait sans doute suffi d'élargir les missions de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), qui existe déjà. Troisièmement, il souhaite savoir si cette nouvelle agence remplacera bien l'ANLCI, sachant que des informations contradictoires ont été données à cet égard.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98471

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 août 2016](#), page 7179

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)